

# Le contrôle sur place d'Action Sociale à la Caf de l'Ardèche 2025

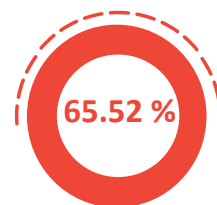
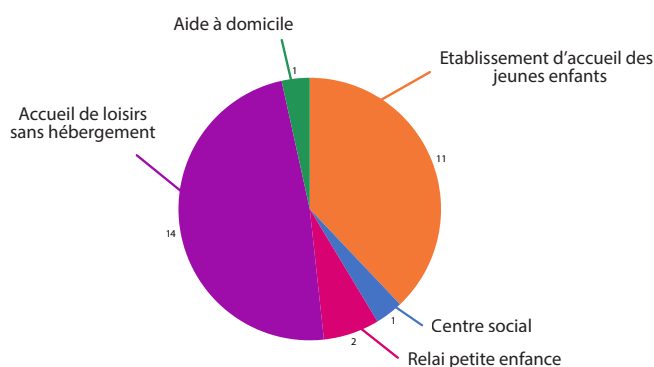
Un contrôleur en action sociale intervient sur le département de l'Ardèche auprès des partenaires gestionnaires d'équipements à destination des familles. Depuis 2021, ce contrôleur prend également en charge les contrôles CDAP.

**Dans le cadre du contrôle des structures, sa mission principale est de s'assurer que le montant des prestations versées aux gestionnaires est juste et utilisé dans le respect de la réglementation tout en assurant un service de qualité aux familles.**

## En 2025, la Caf a effectué 29 contrôles ciblés

soit 2 722 680 € de prestations de services contrôlées avec 13 indus pour 80 865 € et 6 rappels pour 20 583 € soit 101 448 € en impact financier.

### Typologie des structures contrôlées

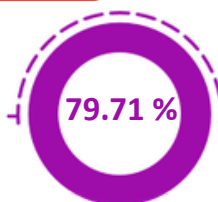


Des contrôles ont permis de détecter des erreurs de déclaration



Sont des rappels\* pour un montant total de :  
**20 583 €**

\* Sommes versées par la Caf



Sont des indus\* pour un montant total de :  
**80 865 €**

### Les motifs d'indus ou de rappels concernent :

- EAJE
- 1 - Difficultés à fournir les justificatifs détaillés par enfant des heures télédéclarées,
- 2- Problème ou absence de pointages la minute près des heures d'arrivée et de départ
- 3- Problème de paramétrages des logiciels (règle d'arrondi, tolérance ; etc)
- 4- non application de la rétroactivité des participations familiales
- ALSH
- Télédéclaration d'actes gratuits qui n'ouvrent pas droit à la prestation de service générant des indus.
- Mauvaise application des plages horaires des mercredis en périscolaire générant des rappels de PS.
- Problèmes de paramétrages de logiciels
- mauvaise application de l'option de la convention
- Aide A Domicile
- réparation entre TISF et AVS non réalisée en fonction des ETPs réels
- montant des participations familiales non conforme

## Déroulé d'un contrôle

J-15  
JOURS

### Pré - contrôle

Je reçois l'avis de passage du contrôleur Caf par courrier et par mail avec la liste des pièces justificatives à communiquer. J'adresse par mail au plus tôt les documents demandés et je prépare les pièces justificatives pour le jour du contrôle sur place (registre de présence, règlement de fonctionnement, factures des familles, factures des dépenses...).

J : 1 à 2  
JOURS

### Contrôle

Je présente le contexte de la structure.  
Je reconstitue avec le contrôleur les données déclarées à la Caf.  
J'échange avec le contrôleur sur mes pratiques au regard de la réglementation.

J+3  
MOIS

### Post-contrôle

Je reçois le rapport de contrôle provisoire.  
Je prépare le courrier contradictoire pour faire mes remarques.

J+4  
MOIS

### Post-contrôle

Je reçois le rapport de contrôle définitif.  
J'engage les actions pour répondre aux obligations mentionnées dans le rapport de contrôle et j'en informe la Caf.

\*

\* Selon le type de contrôle